

Le concours de la photo de l'été est lancé!

p. 15

*Découvrez le rapport annuelle de la mairesse,
Mme Mélanie Bourgault.
p. 18-19*

Vol. 32, n°07, juillet 2025



DE JEUNES MARCELLOIS MÉRITANTS!



FÉLICITATIONS ANNABELLE, ÉLI ET MATHILDE!

P.4-5

Journal Coup d'œil sur St-Marcel
 58-B, Taché Est
 Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0
 418.356.7865
 journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 285 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

Conseil d'administration :

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865
 Laury Couillard, vice-présidente
 Josée Couillard, administratrice
 Annabelle St-Hilaire, administratrice
 Mathilde Pelletier, administratrice
 Jocelyn Dancause, trésorier
 Martine Cormier, administratrice

Collaborateurs du mois :

Annabelle St-Hilaire
 Jocelyn Dancause
 Sonia Bisson
 Lisette Bélanger
 Édith Blanchet
 Mathilde Pelletier
 Michel Després

Logo : Martin Ernst, infographiste
 Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet
 Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire
 Coup d'œil sur Saint-Marcel est
 membre de

Le journal communautaire
 Coup d'œil sur Saint-Marcel
 reçoit l'appui financier de :



LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)
 ¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)
 ½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)
 1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)
 ¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

Carte professionnelle :

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)
 Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

Annonces classées :

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$
 Art. supplémentaire : 1 \$

juillet 2025



L'équipe du journal vous souhaite de belles vacances!

Moment de réflexion...

Laissez-moi rêver

Cristal



Laissez-moi rêver
 qu'ai de beaux souliers
 ne me dites pas la vérité...

Laissez-moi penser
 qu'j'ai tout la vie pour aimer
 même si je sais
 qu'mon crédit est épuisé...

Ne détruisez pas
 mon royaume à moi
 où je suis la reine
 du miel et des arcs en ciel
 Ne me dites pas...

J'veux pas être sage
 Je veux plus d'images
 Je veux mon bonhomme à moi
 en chocolat

J'veux des bras, des jambes,
 et même des menottes
 toutes pleines de doigts...

Je veux être légère
 une bulle d'air
 explosant de joie...

J'veux des chants d'oiseaux
 un monde plus beau
 sans cris ni couteaux...
 Alors...

Laissez-moi rêver,
 Ne me dites pas...
 La vérité ☹

Source: <https://www.bonheurpourtous.com/beaux-textes/laissez-moi-rever.html>

Sommaire

3	Moment de réflexion
4-5	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-9	Ça se passe chez nous
10-13	Affaires municipales
14-15	Le Babillard
16-19	Affaires municipales
20	Chronique
22	Qui suis-je?
24	La page détente
25	Méli-Mélo
26	Coloriage
27	Calendrier

« Sème du bonheur dans le champ du voisin, tu seras surpris de constater ce que le vent fera produire au tien. »
 - Juliette St-Gelais, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>

DE JEUNES MARCELLOIS MÉRITANTS!

Par Édith Blanchet



Avec la fin de l'année scolaire viennent les traditionnels Gala Méritas des divers établissements d'enseignement. Cette année, trois jeunes Marcellois ont reçu une récompense, soit Annabelle St-Hilaire, Éli Thibault et Mathilde Pelletier.

D'abord, lors du Gala de l'excellence et de l'engagement du Cégep de La Pocatière du 1er mai dernier, deux prix ont été remis à Annabelle St-Hilaire. En premier lieu, ses incroyables résultats en français lui ont fait remporter le prix Excellence en français, qui est remis à la personne ayant eu la meilleure moyenne en français parmi tous les étudiants du cégep au courant de l'année scolaire. Son attention aux détails, la justesse de sa compréhension des sujets et la pertinence de ses propos ont été soulignés.

Puis, elle a également été la récipiendaire, pour une deuxième année consécutive, du prix Excellence scolaire, 2e année pour le programme de Sciences

de la nature. Ce mérite récompense les élèves ayant l'une des meilleures cotes R de leur programme, qui sont assidus, qui ont un esprit positif par rapport à leurs études ainsi qu'un bon impact sur leurs collègues de classe, qui favorisent un bon climat de travail dans leur milieu, et qui, finalement, sont engagés dans la vie de leur programme d'études. Elle a été félicitée pour sa rigueur, son sens de l'organisation ainsi que pour ses divers engagements scientifiques.

Par la suite, au Gala Méritas de l'École secondaire de la Rencontre qui a eu lieu le 13 juin, Éli Thibault a reçu le prix Excellence en mathématiques et en sciences. À raison d'un élève par niveau, cette récompense vise à souligner l'intérêt et les résultats pour ces deux matières. Ses enseignantes l'ont décrit comme l'exemple parfait de l'élève modèle: il est travaillant, curieux, poli et démontre une volonté de comprendre et d'aider les autres.

Lors du même gala, l'engagement de Mathilde Pelletier a aussi été souligné : elle s'est vu remettre le prix Participation citoyenne, qui est remis à cinq élèves qui se sont activement impliqués au sein du Gouvernement étudiant et qui y ont fait preuve d'assiduité et d'initiative. Son dévouement en tant que Première ministre de l'école, sa détermination et son leadership ont été énoncés.

Félicitations à nos trois récipiendaires ! 👁



PARLONS AUSSI DE NOS FINISSANTS !

- Annabelle St-Hilaire termine cette année son parcours collégial en Sciences de la nature. Pour l'année prochaine, elle est admise au doctorat en médecine à l'Université de Sherbrooke.
- Mathilde Pelletier et Laurianne Roy Gauthier sont finissantes de l'École secondaire de la Rencontre. L'année prochaine, la première poursuivra son parcours en Arts, lettres et communication et la seconde étudiera en Arts et multimédia.

ENAIR
C O N T R Ô L E

Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

CCTAF Corporation des maîtres électriciens du Québec

La qualité du service avant tout ! 418 248-2468

Ça se passe chez nous!

VOS COMITÉS



Souper dansant pour les aînés

Les soupers dansants font relâche en juillet et août.

La réunion annuelle du club des aînés aura lieu le 11 août 2025 et nous avons besoin de membres pour compléter le comité. Alors, si vous désirez vous impliquer, cela nous ferait plaisir de vous accueillir dans le club.

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

NÉCROLOGIE



Daniel Gagné

À son domicile, le 19 mai 2025, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Daniel Gagné, fils de feu Gérard Gagné et de feu Lucienne Labrie. Il demeurait à Saint-Marcel-de-L'Islet. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : feu Ghislaine, feu Fernand (Jeannine Poirier), Monique (feu Jacques Genest), feu Céline (feu Louis-Marie Carrier), Huguette (Noël Sicotte), feu Thérèse, Lisette (feu Jacques Roy), feu Serge (Carole Bélanger), Micheline (Jean-Marie Genest), feu Michel (Claudette Dupuis) et feu Alain (feu Lise Côté); son ami et frère de cœur, Marc Vallière (Lucie Chalifour), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Une cérémonie a eu lieu le 1er juin 2025 au complexe Claude Marcoux

Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.

SINCÈRES REMERCIEMENTS

L'implication et le dévouement pour une cause est toujours apprécié et respecté. Nous voulions donc remercier le dévouement de M. Marc Pelletier, qui a servi et répondu aux appels des Premiers Répondants durant 23 ans. Marc, nous te remercions pour tout ton temps offert au sein de ce service.

L'équipe des P. R. S.,
Lisette, Estelle et Gérald

P.S. Si certains d'entre vous veulent se joindre notre équipe et désirent avoir des informations, contactez Lisette Bélanger.

Ça se passe chez nous!

HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de juillet 2025.

Dimanche le 6 juillet

9h : Messe à Saint-Adalbert

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 13 juillet

9h : Dfts familles Dancause et
Mercier

*Marcelle Dancause et Michel
Mercier

Mardi le 22 juillet

19h : Sacristie ou au cimetière
Dfte Marielle Morin

*Raynald Morin

Mardi le 8 juillet

19h : Sacristie ou au cimetière

Dft Julien Caron

*Jeanne D'Arc Hottote

Dimanche le 20 juillet

9h : Messe à Saint-Omer

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 27 juillet

9h : Messe à Sainte-Félicité

10h30 : Messe Saint-Pamphile

Les lampes du sanctuaire pour le mois de juillet

6 juillet : Aux intentions Chantal Pelletier et Marc-
André Boucher

20 juillet : Aux intentions de Jocelyn Dancause

27 juillet : Bonne Sainte-Anne / Jacqueline Pelletier

13 juillet : Aux intentions de Sylvain Bernier

MONUMENTS DANS LE CIMETIÈRE



Nous recommandons au concessionnaire de vérifier leur monument. Certains doivent être nettoyés ou redressés afin qu'ils ne tombent pas. **L'entretien des monuments est à la charge des concessionnaires** des lots où ils se trouvent. Tout monument doit être maintenu en bon état. (Point 5.3 du Règlement des cimetières)

Fleurs et plantes : **Le concessionnaire ne peut planter, ni cultiver des fleurs de plantes, des arbres ou des arbustes sur le lot qui lui est concédé.** L'ornementation des monuments est toutefois permise. (Point 5.4.2)

Pour ceux qui placent des ornements sur le monument, il est recommandé d'inscrire sous l'ornement un nom afin que si le vent l'arrache du monument, nous puissions le replacer au bon endroit.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Jocelyn Dancause, sec.

Ça se passe chez nous!

UN GRAND MERCI À L'ÉQUIPE DU COUP D'ŒIL SUR SAINT-MARCEL

Par Michel Després

Depuis des années, mois après mois, le journal Coup d'œil sur Saint-Marcel nous informe, nous rassemble et nous relie. Derrière chaque page, il y a des gens passionnés qui, souvent dans l'ombre, consacrent temps, énergie et cœur pour faire vivre notre vie locale à travers les mots. Un journal communautaire, c'est bien plus qu'un simple recueil de nouvelles. C'est une fenêtre ouverte sur notre village. C'est

un outil précieux pour faire connaître les événements, souligner les bons coups, garder notre histoire vivante et donner la parole à celles et ceux qui font battre le cœur de Saint-Marcel. C'est aussi un espace de mémoire, de partage et de fierté. Sans le travail formidable du comité et de l'équipe de rédaction, nous serions bien moins informés de ce qui se passe ici, chez nous. Grâce à leur engagement, Coup d'œil sur Saint-Marcel est devenu un

véritable lien entre les citoyens, un témoin vivant de notre quotidien. À toute l'équipe - rédacteurs, réviseurs, photographes, responsables de la mise en page, distributeurs, bénévoles - merci! Merci pour votre constance, votre dévouement et votre amour de la communauté. Votre travail est essentiel, et il mérite d'être salué haut et fort. 🙏



Maryse Blanchet
COIFFURE
Any-Belle
356-5855



Les Nouveaux Sentiers
de la MRC de L'Islet
183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org



VENTE DE GARAGE

DERNIÈRE VENTE DE GARAGE

Tout doit sortir! Venez en profiter!

Au 61 Ch. Taché Est Saint-Marcel
Quand? Les 5 et 6 juillet 2025.

Pour information, contacter
France Pelletier au 418-356-2734

Bienvenue à tous!

Ça se passe chez nous!



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DES LOISIRS SE TIENDRA

Le jeudi 14 août 2025
SALLE MUNICIPALE DE SAINT-MARCEL
À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal du 18 août 2024
- 4- Lecture et adoption du bilan financier de l'année se terminant le 31 juillet 2025
- 5- Président et secrétaire d'élection
- 6- Élections :
 - Mise en candidature
 - Siège #1 : vacant
 - Siège #3 : Laury Couillard
 - Siège #5 : Jocelyn Dancause
 - Siège #7 : vacant
- 7- Clôture de la mise en candidature
- 8- Période de questions
- 9- Levée de l'assemblée

Bienvenue à tous.

Nicolas Pelletier, président



Le 6 mai 2025
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 6 mai 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents, sauf un (Stéphane Moreau) ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 1 avril 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1 avril 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 72 751.91 \$.

5. Rapport des différents comités

Quelques discussions concernant les différents comités.

6. Législation

6.1 Autorisation de délivrer des constats d'infraction

CONSIDÉRANT QUE l'article 147 du Code de procédure pénale (L.R.Q.C. C-25.1) prescrit qu'une personne doit être autorisée par écrit par le poursuivant pour

délivrer un constat d'infraction à un défendeur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel intente devant la Cour municipale de la MRC de L'Islet, des poursuites pour la sanction d'une infraction à une disposition d'un règlement municipal de la Municipalité ou d'une loi ou d'un règlement provincial relevant de sa compétence;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire pour assurer efficacement et légalement ces poursuites pénales devant la Cour d'autoriser des personnes à délivrer, au nom de la Municipalité, ces constats d'infraction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité:

D' autoriser le procureur ou les procureurs de la Cour municipale de la MRC de L'Islet à délivrer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Marcel, des constats d'infraction pour toute infraction à un règlement municipal de la Municipalité ou à toute loi ou règlement provincial relevant de la compétence de cette dernière.

7. Loisirs-Tourisme-Culture

7.1 Ajustement des tarifs de location et de droits musicaux des lieux loués dans la municipalité de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 295-19 encadrant la location des salles municipales

prévoit, à son article 1.8, que les tarifs peuvent être réévalués chaque année par résolution du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge nécessaire d'ajuster les tarifs de location afin de refléter l'augmentation des coûts d'entretien, d'exploitation et d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE La loi sur le droit d'auteur au Canada exige une compensation pour l'utilisation publique de la musique protégée;

CONSIDÉRANT QUE des frais supplémentaires liés à la licence de droits d'auteur musicale (Entandem) doivent être pris en compte lorsqu'il y a diffusion de musique, notamment lors d'activités avec ou sans danse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE les nouveaux tarifs de location des salles municipales de Saint-Marcel soient fixés comme suit et qu'ils entrent en vigueur à compter du 1er juin 2025:

- Grande salle : 125 \$
- Salle du bar : 60 \$
- Centre Laurent Caron : 80 \$
- Cuisine : 75 \$

QUE les forfaits supplémentaires pour les droits musicaux (licence Entandem) soient applicables à tous ceux qui feront une réservation selon la nature de l'événement (intérieur et/ou extérieur) et soient établis comme suit:

- Centre Laurent-Caron:
 - Sans danse : 33 \$
 - Avec danse : 66 \$
- Édifice municipal:
 - Sans danse : 48 \$
 - Avec danse : 95 \$

QUE les tarifs pour les droits musicaux (licence Entandem) changent annuellement, que ceux-ci sont pour l'année 2025;

QUE ces tarifs remplacent ceux actuellement en vigueur, conformément au règlement 295-19;

QUE toutes les autres dispositions du règlement 295-19 demeurent inchangées;

QUE la directrice générale, madame Sonia Bisson, soit autorisée à mettre à jour les documents de réservation et à diffuser un avis afin d'informer la population de ces modifications.

8. Travaux publics-Voirie

8.1 Octroie de contrat pour l'acquisition de chlorure de calcium 2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède annuellement à l'épandage d'abat-poussière sur les chemins en gravier de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été transmises à différents fournisseurs pour l'acquisition de chlorure de calcium, tant en flocons qu'en solution liquide, pour de la saison 2025, soit 16 sacs de 1 000 kg et 1 palette de sacs de 35 kg;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues:

- Somavrac inc. : montant de 12 279.52 \$, incluant les frais de transport, pour 16 sacs de 1000 kg et une somme de 1 433.60 \$ pour 40 sacs de 35 kg de chlorure de calcium en flocons;

- Sel Warwick : aucune soumission;

- Entreprise Bourget : aucune soumission;

- Manuchar : aucune soumission;

- Sel Icecat : montant total de 12 746.96 \$ pour 16 sacs de 1 000 kg;

- Enviro Solutions : ne dessert pas le territoire de la municipalité;

- Coop Saint-Pamphile : montant de 12 400 \$, incluant les frais de transport, pour 16 sacs de 1000 kg et une somme de 974.70 \$ pour 30 sacs de 35 kg de chlorure de calcium en flocons;

- BMR Saint-Paul : montant de 12 936 \$, les frais de transport ne sont pas inclus sauf si la livraison s'effectue sans intermédiaire, pour 16 sacs de 1000 kg et une somme de 1 205.65 \$ pour 35 sacs de 35 kg de chlorure de calcium en flocons;

CONSIDÉRANT QUE 4 soumissions ont été reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement:

D' accepter la soumission déposée par Somavrac inc. pour l'ac-

Affaires municipales

quisition de chlorure de calcium en flocons;

QUE la directrice générale, Madame Sonia Bisson, soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité tout document requis afin de conclure cette acquisition.

8.2 Octroi de contrat pour l'épandage de chlorure de calcium

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à l'épandage de chlorure de calcium sur les chemins municipaux pour le contrôle de la poussière durant la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE des appels d'offres ont été lancés conformément à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE Somavrac inc. a déposé une soumission conforme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour procéder à cette dépense;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun de confier le mandat d'épandage à un entrepreneur local afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers du réseau routier municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal octroie le contrat pour l'épandage de chlorure de calcium à M. Joël Bourgault au taux de 55 \$ par sac, selon les conditions convenues;

QUE le responsable des travaux publics soit autorisé à donner suite à cette décision et à mandater M. Bourgault pour l'exécution des travaux.

8.3 Octroi de contrat pour le nettoyage de stationnement et de chemin

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions pour le nettoyage des stationnements et des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont les suivantes:

- Entreprise Denis Leblanc: 130 \$/heure;

- Construction HDF inc: 160 \$/heure avec un minimum de 3 heures facturables pour déplacement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE le contrat pour le nettoyage soit octroyé à Entreprise Denis Leblanc au taux horaire de 130 \$;

QUE M. Normand Dancause, responsable des travaux publics, soit autorisé à coordonner les travaux et à effectuer les appels de service selon les besoins.

8.4 Octroi de contrat pour le nivelage des routes de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à une demande de prix pour l'exécution des travaux de nivelage des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE deux offres reçues ont été reçues:

- AML Caron inc.: 145 \$/heure;
- Entreprise Denis Leblanc 125\$/heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE le contrat pour le nivelage des chemins municipaux soit octroyé à AML Caron inc., au taux horaire de 145 \$;

QUE la Municipalité privilégie l'achat local, conformément aux orientations de développement économique local et à la politique municipale de gestion contractuelle, lorsque cela est possible sans compromettre les principes d'impartialité et de saine concurrence;

QUE M. Normand Dancause, responsable des travaux publics, soit autorisé à planifier les travaux et à contacter l'entrepreneur au besoin.

8.5 Modification de résolution 21-02-25 _ Programme d'aide à la voirie locale-Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marcel a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière ac-

Affaires municipales

cordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Jacques Morin, il est unanimement résolu et adopté;

QUE le conseil de Saint-Marcel approuve les dépenses d'un montant de 21 110 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

8.6 Modification de résolution 22-02-25 Programme d'aide à la voirie locale-Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marcel a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Lorraine Michaud il est unanimement résolu et adopté:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marcel approuve les dépenses d'un montant de 23 410 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au for-

LE BABILLARD

Félicitations à nos méritants!



Mathilde a remporté le prix Participation citoyenne!



Annabelle a remporté les prix Excellence en français et Excellence scolaire!



Éli a remporté le prix Excellence en mathématiques et en sciences!



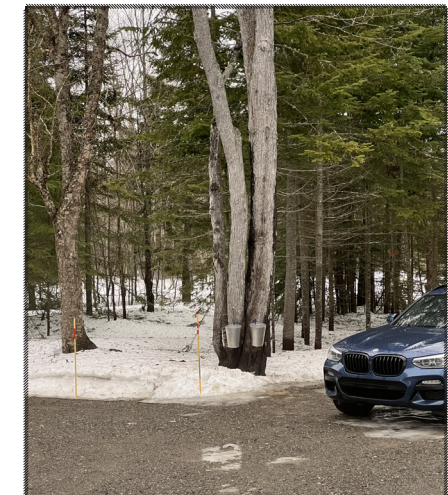
Et à nos finissantes Annabelle, Laurianne et Mathilde!

LE BABILLARD

Merci aux participantes au Concours de la photo du printemps!



Estelle Bélanger



Linda Lévesque



Il est maintenant temps de lancer le concours pour la PHOTO D'ÉTÉ!



Vous avez jusqu'au 15 septembre 2025 pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'octobre.

*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.
Limite d'une photo par adresse.

mulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

8.7 Dépôt d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel souhaite procéder à un appel d'offres public pour l'octroi du contrat de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la réglementation en vigueur, l'appel d'offres doit être publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE la directrice générale, Madame Sonia Bisson, soit autorisée à publier le devis d'appel d'offres relatif au contrat de déneigement sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette fin.

9. Correspondance

9.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du 6 mai 2025. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Invitation au 15e anniversaire de la CDC Montmagny-L'Islet le 29 mai à 17 h.

10. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

11. Période de questions

Aucune question.

12. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 33 minutes. 

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE L'ISLET

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL



APPEL D'OFFRES

Soumission pour l'entretien des chemins d'hiver de la municipalité de Saint-Marcel

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Sonia Bisson, Directrice générale/Greffière-trésorière de la Municipalité:

La municipalité de Saint-Marcel requiert des soumissions pour l'entretien hivernal des chemins relevant de sa responsabilité pour les saisons 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 avec une possibilité de deux années additionnelles, soit les hivers 2028-2029 et 2029-2030.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Lieu du dépôt des soumissions : 48, Chemin Taché Est, Saint-Marcel (Québec), avant 10h00 le 16 juillet 2025.

Date d'ouverture des soumissions : le 16 juillet 2025, 10h05.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL, ce neuvième jour de juin deux mille vingt-cinq.

Sonia Bisson
Directrice générale/Greffière-trésorière

..... INFORMATIONS IMPORTANTES

PERMIS D'ACCÈS DU MTQ POUR DES TRAVAUX SUR UNE PROPRIÉTÉ ATTENANTE À UNE ROUTE DU MTQ

Le propriétaire d'un terrain situé en bordure d'une route du Ministère et qui désire aménager un nouvel accès ou encore modifier la vocation de son entrée privée doit demander un permis d'accès avant d'amorcer ses travaux. L'obtention de ce permis est primordiale puisque dans certaines circonstances, des études pourraient être requises avant d'autoriser la réalisation des travaux dans l'emprise routière du Ministère.

À cet effet, il suffit de remplir le formulaire de demande en ligne. Par la suite, une représentante ou un représentant du Ministère contactera le demandeur afin d'amorcer l'analyse du dossier.

Il est important que la ou le propriétaire prévoie un délai de quelques semaines avant le début de ses travaux, puisque la durée du traitement du dossier varie selon la nature de l'ampleur des travaux projetés.

PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Il est important d'enregistrer votre chien auprès de la Municipalité au coût est de 15\$.

Le formulaire est disponible sur le site internet ou au bureau.



RAPPORT ANNUEL DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2025, Mélanie Bourgault, mairesse, dépose et lit publiquement son rapport annuel. Le texte intégral du rapport sera publié dans le journal local « Journal Coup d'Œil sur St-Marcel ».

Il me fait plaisir de présenter aux Marcellois et Marcelloises les faits saillants du rapport financier, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Revenus de fonctionnement	1 254 138 \$
Charge	1 285 701 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(31 563) \$

Conciliation à des fins fiscales :

Amortissement des immobilisations	199 982 \$
Remboursement de la dette à long terme	(46 196) \$

Affectations :

Activités d'investissement	(55 601) \$
Excédent de fonctionnement affecté	26 000 \$

Excédent (déficit) de fonctionnements à des fins fiscales	92 622 \$
---	-----------

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2025

La rémunération des membres du conseil municipal est la suivante:

Rémunération annuelle du maire	6 642.46 \$
Allocation de dépenses du maire	3 321.82 \$
Rémunération annuelle d'un conseiller	2 214.54 \$
Allocation de dépenses d'un conseiller	1 106.68 \$.

MOT DE VOTRE MAIRESSE

Voici le 4e rapport de ma part qui vient compléter ce premier mandat en tant que mairesse.

D'abord, nous tenons à vous informer que la municipalité est en bonne santé financière et le conseil municipal travaille activement à la conserver tout en préservant la qualité et la quantité des services offerts à la population. Vos élus ont toujours à l'esprit la qualité de vie de l'ensemble des contribuables et le respect de la capacité de payer en limitant l'endettement. Nous tentons de trouver du financement à chaque projet avant d'aller de l'avant avec sa réalisation. Toujours dans le but de garder notre municipalité dynamique et attractive.

Plusieurs le savent déjà, d'autres l'apprendront, la municipalité a fait l'acquisition dernièrement du terrain de feu M. Émile Caron. Cette opportunité s'est présentée à nous comme une chance à ne pas manquer. Bien que rien n'est encore arrêté sur l'utilisation qui en sera faite, nous faisons actuellement les démarches pour démolir la maison afin de sécuriser l'endroit. Nous prévoyons ensuite travailler de concert avec le comité des Loisirs à voir comment nous pourrions utiliser l'espace à son plein potentiel. Ce n'est pas les idées qui manquent, reste juste à faire des choix judicieux dans l'intérêt de tous.

Vous avez sans doute remarqué que les travaux pour la nouvelle tour cellulaire sont également débutés. Quel soulagement de voir enfin cette infrastructure mise en place. Plusieurs l'ont réclamé et vos demandes ont enfin été entendues. La municipalité collabore avec Telus depuis quelque temps à la mise en place du projet. Selon les échéanciers prévus, la structure devrait être complétée d'ici la mi-juillet.

Le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ) reste une importante source de revenu pour notre municipalité. Cette aide financière nous permet de réaliser entre autres, des projets de réfection de notre réseau routier municipal. Nous analysons également la possibilité d'installer une génératrice d'urgence à la salle municipale. En tant

qu'entité municipale, nous nous devons de mettre en place un plan de mesure d'urgence en cas de sinistre majeur et la salle demeure l'endroit par excellence pour accueillir des sinistrés en cas de besoin. Pour ce faire, nous nous devons de rendre l'endroit fonctionnel, et ce, peu importe le sinistre.

Aussi, le coût de la collecte des ordures demeure un enjeu important. C'est pourquoi nous vous encourageons à poursuivre vos efforts pour diminuer la quantité d'ordures qui se retrouvent dans nos bacs. Le recyclage ainsi que le compostage demeurent des options avantageuses pour diminuer notre tonnage d'ordures annuel. Votre collaboration est précieuse et nous l'apprécions vraiment.

Il est important de mentionner que la collecte des ordures monstres aura lieu à l'automne comme ce fût le cas les dernières années. Sachez que vous pouvez aussi, en tout temps, de mai à octobre, vous rendre directement à l'écocentre pour aller porter vos déchets monstres. Aucun frais ne vous sera facturé et vous serez débarrassé rapidement de vos encombrants.

Il est toujours temps et très important de s'inscrire au système d'alerte de notifications de masse pour recevoir les communications de votre municipalité. Si vous n'êtes toujours pas inscrit à ce service, je vous invite à le faire. Vous pourrez le faire facilement en vous rendant sur le site internet de votre municipa-

lité à l'aide d'un ordinateur ou de votre tablette (le lien n'est pas disponible sur le site si vous utilisez votre cellulaire) ou encore en communiquant directement au bureau municipal où nous pourrions faire l'inscription pour vous si vous n'avez pas internet. Un texto, un appel ou encore un courriel vous sera envoyé pour vous aviser d'un message en lien avec votre municipalité (date des ordures monstres, réunion importante, activités spéciales, changement d'horaire dans la collecte des ordures, etc.) Nous continuons également de faire nos parutions dans le journal Coup d'œil lorsque le délai nous le permet.

Aussi, il est essentiel pour nous de travailler de concert avec les bénévoles de notre belle municipalité. Nous avons à cœur la vitalité de notre village et le rayonnement de ce dernier. C'est grâce à nos comités composés de précieux bénévoles qui organisent des activités ou qui offrent un service à la population que nous pouvons mettre en valeur nos richesses. Il est donc tout à fait normal pour nous de faciliter le travail de ces derniers. Il ne faut donc pas hésiter à nous faire des demandes et il nous fera plaisir de vous rencontrer pour en discuter et voir ce qui est possible de faire de notre côté pour vous aider à mener à terme votre/vos projet(s). Au cours des dernières années, de belles initiatives citoyennes ont été réalisées et c'est grâce à des gens engagés que ces initiatives ont pu faire rayonner notre belle municipalité.

En terminant, je souhaite vous remercier pour votre confiance et votre collaboration. Mon premier mandat en tant que mairesse aura été très formateur. Certains me demandent si je poserai à nouveau ma candidature à l'automne. À cela, je vous réponds que je suis toujours en réflexion. St-Marcel me tient vraiment à cœur et je tiens à contribuer à son développement. Toutefois, cela demande beaucoup d'investissement de temps et demande de prendre des décisions parfois crève-cœur qui ne font malheureusement pas toujours l'unanimité, mais qui sont toujours présent dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens. Comme c'est souvent le cas, les commentaires négatifs viennent à nos oreilles beaucoup plus rapidement que les positifs. Cela fait partie, du métier et ne m'empêche pas de vous apprécier tous et chacun. Je poursuis donc ma réflexion. Je profite quand même de l'occasion pour vous inviter à réfléchir à ce que vous pourriez apporter à notre collectivité. Les prochaines années nous réservent de beaux défis, peut-être aimeriez-vous contribuer à en relever quelques-uns?

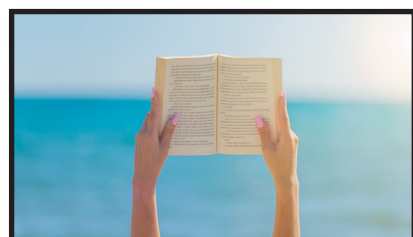
Merci à chacun de vous pour votre confiance, vous représenter est un plaisir pour moi.

Mélanie Bourgault, mairesse

Ici, c'est chronique!

Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



UNE THÉMATIQUE INTÉRESSANTE

Marianne Brisebois est une auteure québécoise de qui j'avais lu deux œuvres avant celles dont je vous parle aujourd'hui: *Sauf que Sam est mort*, un roman touchant, mais que j'avais trouvé un peu long, et *Quelques solitudes*, une histoire que j'avais beaucoup aimé et qui m'avait fait verser quelques larmes. C'est ce dernier roman qui m'a donné envie de poursuivre ma découverte de cette écrivaine. *Tant que ce sera l'été* et sa suite, *Mais l'automne est arrivé*, ont rapidement été mis sur ma liste à lire.

La quatrième de couverture est un peu vague : elle parle de Gabriel et Emma qui ne se ressemblent pas, qui sont partis dans la précipitation, qui ont l'été pour se retrouver. Il est mentionné qu'ils sont tous les deux accueillis par William et Florence, qui « leur offriront, au bord de la mer, cette pause qui laissera place aux premières fois et aux deuxièmes chances... » Ce que la quatrième de couverture n'annonce pas clairement et que je vous dévoile comme un punch - qui n'en est pas vraiment un puisque ça devient clair assez



rapidement dans le roman - c'est qu'en fait, ils se sont enfuis d'une secte.

Tous deux ayant été élevés dans une doctrine particulière, ils ne ressemblent pas aux jeunes de vingt ans qu'ils devraient être : coupés du monde, privés de tellement de choses, mais en même temps forcés de vieillir trop vite... Florence et William, propriétaires d'une auberge en Gaspésie, leur offre le refuge dont ils ont besoin, mais également ce qu'ils appellent « l'école de la vie », pour les amener à se découvrir, prendre confiance en eux, à vivre des expériences. *Tant que ce sera l'été* est un magnifique récit d'amour, d'amitiés et de liberté prenant place dans l'innocence et la légèreté de la saison estivale.

Mais l'automne est arrivé... avec son lot de problèmes! Dans le deuxième roman, Emma et Gabriel se voient forcés de retourner à Montréal et de replonger dans tout ce qu'ils avaient réussis à mettre derrière eux...



Je ne vous en dirai pas plus, pour ne pas dévoiler trop de punches. Je trouvais cependant important de vous dévoiler celui par rapport au fait que la thématique des sectes est abordée dans ces deux romans, car de mon côté, c'est de vouloir en découvrir davantage à ce sujet qui m'a tenue accrochée à cette lecture. Je ne vous cacherai pas que, étant habituée à un rythme de lecture rapide, j'ai trouvé qu'il y avait des longueurs dans ces deux récits, comme dans le premier roman que j'ai lu de cette auteure. Cependant, d'autres diront que le sujet, les émotions et l'évolution des personnages sont abordés en profondeur et c'est ce qu'ils aimeront. Tous les goûts sont dans la nature. Toutefois, je ne regrette en rien cette lecture, j'ai quand même beaucoup aimé!👁️

GARDER LES YEUX SUR LA ROUTE, POUR EN AVOIR PLEIN LA VUE.

Un service pratique, abordable et durable. Trois offres adaptées à vos besoins :

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !

ACCÈS L'Islet

Pour réserver : 1 844 598-8950
Achetez vos billets au [acceslislet.com](https://www.acceslislet.com)


Qui suis-je?

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

Native de Sainte-Apolline, une femme extraordinaire a vu le jour en 1968. Son anniversaire tombe la même journée que le Jour du Souvenir, soit le 11 novembre. Sans elle, plusieurs petits chats n'auraient jamais eu de foyer chaleureux. Pendant son enfance, elle a vécu au même endroit et a fréquenté l'école secondaire de Saint-Paul. Elle vient d'une famille de quatre enfants : deux garçons et deux filles. Elle est la troisième

de cette fratrie. Par la suite, cette femme a déménagé à L'Islet pour quelques années. Elle a travaillé pour Bonneau, un service de ménage dans les alentours, pendant de nombreuses années. Dans ces années, elle a mis au monde trois enfants, soit deux filles et un garçon. Ensuite, elle a décidé de s'installer définitivement à Saint-Marcel. Elle a travaillé environ une dizaine d'années avec nous à l'épicerie avant que la maladie l'emporte. Pour certains, dont

mon frère et moi-même, elle était comme une deuxième mère. C'était une femme attentionnée, compréhensive et ouverte d'esprit. Malheureusement, elle aura dû partir beaucoup trop tôt pour rejoindre sa mère et sa sœur. Tout le monde mérite une femme comme elle dans sa vie. L'avez-vous reconnue? 

La réponse se trouve à la page 24.

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse



418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits

PROMUTUEL

ASSURANCE

MONTMAGNY-L'ISLET

1 888 265-7940
promutuelassurances.ca



**Isabelle Caron
et Myriam Miville-Godbout**
Pharmaciennes propriétaires

Affiliés à:



35, rue Principale, bureau 104
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0
T: 418 356-3341
F: 418 356-2178

361, rue Principale
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
T: 418 359-3388
F: 418 359-3651

Suivez-nous sur:
 familiprix.com



Produits d'Isle
Cafés à sucre locale

Le Bistreau d'Isle

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beuregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com




Surveillez nos écrans
Affichez-vous dans plus de 40 établissements
Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124

Les Huiles



Vous servir est un plaisir!

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : 418-359-2181

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)





Coiffure pour elle et lui

Marie-Claude Couillard

propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391

Steve Gobeil

Travailleur de milieu au service des aînés

418-248-7242 poste 106
s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins!

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches

Le veilleur

confidentiel et gratuit



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
MRC DE MONTMAGNY ET L'ISLET

Clinique d'acupuncture

Sylvie Cloutier

305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Tél.: 418 598-9455



Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec
Licence : #A-021-89

Sudoku

6		2			1			
3			9		7		5	
	5						6	
		7					1	
	6							
8		9	6	1	3			
		5	1	3	6	4		
9					5		8	1
			4	8	9	2	3	5

9	6	5					8	7
	3	8	6			1	9	
1					9		4	
2		9			6	5		4
	1			4				
7		3	2			9	1	
		1	4		8		7	
		4		7				
	7		5					

Réponse du mois
de juin

Mot caché:
ADJUVANT

Réponse Qui suis-je?
Marie-Hélène Couture



ANNIVERSAIRES DU MOIS

02	Marcel Leblanc	10	Raynald Morin	25	Luc Caron
03	Benoit Pelletier	11	Alain Couillard	25	Jacques Morin
07	Réjean Mercier	19	Collin Leblanc	30	Jacinthe Caron



Gagnant du tirage mensuel

M. Sylvain Bernier

Tirage par : Mme Édith Blanchet

Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause



Alimentation Blanchet Inc.
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation
Valideuse Loto-Québec
Service de paiement direct
Permis de chasse
Dépositaire de la S.A.Q
Produits et charcuteries maison
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0
418-356-2633
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

**Toute notre équipe est heureuse
de vous servir!**



Besoin d'un
coup de main ?

Nos gens de
cœur sont là.

- ⊗ Entretien ménager
- ⊗ Préparation de repas
- ⊗ Accompagnement aux courses et rendez-vous
- ⊗ Soins d'assistance personnelle
- ⊗ Répit aux proches aidants


- Services abordables, sécuritaires et personnalisés
- Équipe bien formée
- Aide financière exclusive



418 598-7488 • www.cooplissetns.com

Espace publicitaire
disponible,
à qui la chance?

MICHAËL DUBÉ
conseiller acéricole
ventes + service



T : 418 281-2145
C : 418 234-3750

info@distributionmbd.com

EXCAVATION
Pierre Thibault



Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888
845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0
excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01


GAGNON MEUBLES



la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net
DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
418.359.2424 1-866-541-2424

ATELIER MÉCANIQUE 285-INC



418-356-2673
3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

Marty
réparation d'électros



Réparation à domicile de gros électroménagers
Vente et achat d'appareils usagés
Service jour, soir, fin de semaine
MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com
301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0

MartinSt-Hilaire
418.356.5882

Bel été à vous!



BERNARD GÉNEREUX
CÔTE-DU-SUD-RIVIÈRE-DU-LOUP-KATASKOMIQ-TEMISCOUATA
BERNARDGENEREUX.CA

AGRI RB
Tous les services



RÉMI MERCIER
418 710-0264

278, route 285 Nord
Saint-Marcel, QC, G0R 3R0
remi.mercier.82@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**

Espace publicitaire
disponible,
à qui la chance?

AML CARON



excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest St-Marcel, (Québec) G0R 3R0
info@amlcaron.com
R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612
Jean Caron
418 248-6664
Robin Caron
418 241-8592